



ORGANISATION ET MISSIONS



1972

création du Comité national olympique et sportif français.



110

fédérations sportives nationales et membres associés en 2024.



160 000

clubs fédérés.



117

structures régionales, départementales et territoriales (CROS/CDOS/CTOS).



16,4

millions de licenciés sportifs.



3,5

millions de bénévoles.

01

Gouvernance du CNOSF

La gouvernance du CNOSF est renouvelée tous les 4 ans, dans les six premiers mois de l'année civile suivant les Jeux Olympiques d'été.



En savoir plus
sur l'organisation
du CNOSF

La **Présidence du CNOSF** est élue par l'Assemblée générale. A la tête d'un Bureau exécutif de 12 élus, issus pour majorité des fédérations olympiques et désigné par le Conseil d'administration en son sein, il dirige et supervise le déploiement de l'ensemble des activités du CNOSF et de son programme politique.

Le **Conseil d'administration**, également élu par l'Assemblée générale, se réunit 4 fois par an et exerce un contrôle permanent de la gestion du CNOSF par le Bureau exécutif. Il est ainsi amené à statuer sur les grandes orientations et à veiller à la mise en œuvre de la politique générale du CNOSF, telle que définie par l'Assemblée générale.

Les commissions thématiques du CNOSF, statutaires ou ad hoc, sont compétentes pour formuler toute proposition aux instances dirigeantes. De par leur expertise, elles accompagnent également la mise en œuvre des actions du CNOSF.

L'**organisation opérationnelle du CNOSF** est, sous pilotage de sa Direction générale, structurée autour de pôles, chacun responsable d'un ou plusieurs pans de son activité.

Le CNOSF compte également 3 organes indépendants



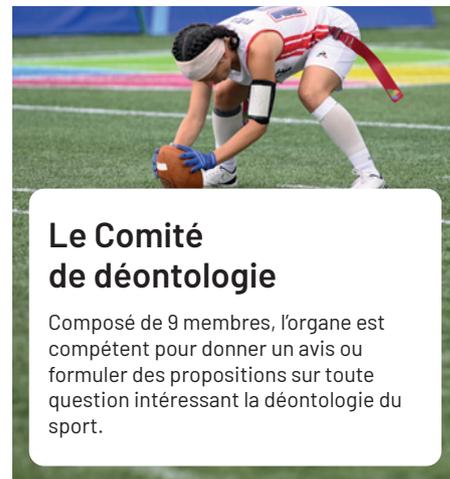
La Conférence des conciliateurs

L'organe est chargé par le Code du sport d'une mission de conciliation dans les conflits opposant les licenciés, les associations et sociétés sportives et les fédérations sportives agréées.



La Chambre arbitrale du sport

La Chambre arbitrale du sport (CAS) a pour mission, sur la volonté des parties concernées par un litige, d'adopter une décision définitive, appelée sentence, qui s'impose à celles-ci.



Le Comité de déontologie

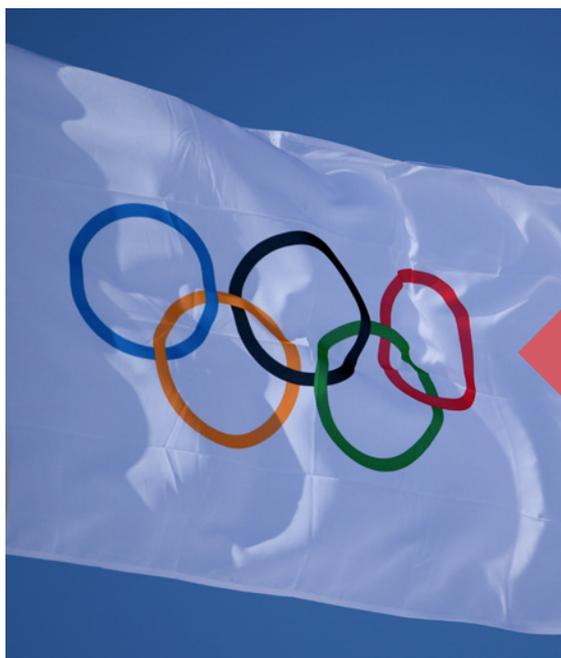
Composé de 9 membres, l'organe est compétent pour donner un avis ou formuler des propositions sur toute question intéressant la déontologie du sport.



Le CNOSF représente le CIO en France

Missions liées à l'olympisme :

- Le CNOSF développe et protège le **Mouvement olympique** sur le territoire français ;
- Il assure l'**interface** entre le Comité international olympique (CIO) et les pouvoirs publics français ;
- Porteur des **valeurs de l'olympisme**, il relaie le CIO dans sa diffusion sur le territoire et assure la promotion de l'olympisme et de ses valeurs en France ;
- En tant que représentant du CIO en France, le CNOSF joue également un rôle clé dans la **représentation internationale de la France** et contribue à son rayonnement olympique ;
- Il participe à l'animation des instances francophones du Mouvement olympique et collabore avec divers acteurs ou organisations internationales pour mettre le sport et l'olympisme **au service de la société** ;
- Il concourt activement à l'**héritage des Jeux Olympiques de Paris 2024** (reprise de programmes du COJOP, animation de la commission Héritage de l'Agence nationale du Sport).



Le CNOSF déploie des programmes olympiques et éducatifs sur le territoire

Journée Olympique

Tous les ans autour de la date du 23 juin, la Journée Olympique est une occasion d'amener le sport au plus près du grand public à travers le monde. A l'initiative du CIO, cette journée se décline par de nombreuses activités : activités physiques et sportives, ateliers de travaux manuels ou culturels, conférences, démonstrations sportives ou encore rencontres avec des athlètes.

Semaine Olympique et Paralympique

Chaque année, la Semaine Olympique et Paralympique (SOP) promeut la pratique sportive chez les jeunes et mobilise la communauté éducative autour des valeurs citoyennes et sportives inscrites dans l'ADN de l'olympisme et du paralympisme. Un programme dont le CNOSF et le CPSF assurent la continuité dans le cadre de l'héritage de Paris 2024.

Classes Olympiques

Les Classes Olympiques sont une action éducative à destination des établissements scolaires utilisant des thématiques olympiques et sportives comme support des apprentissages. Les Classes Olympiques s'adressent aux élèves scolarisés en maternelle, élémentaire et secondaire.

03

Le CNOSF représente le mouvement fédéré

Missions liées au sport français :

- Le CNOSF représente le mouvement sportif français, et notamment les fédérations, sur le territoire national et à l'international. Il est, à ce titre, membre fondateur de l'ANS ;

- Avec **l'ensemble de ses structures déconcentrées** (Comités régionaux olympiques et sportifs, Comités départementaux olympiques et sportifs et Comités territoriaux olympiques et sportifs), le CNOSF est l'interlocuteur privilégié des pouvoirs publics et de la société civile ;
- Il mène des actions d'intérêt commun **au bénéfice des fédérations**, de nature à encourager le développement du sport de haut niveau ainsi que le sport pour tous ;
- Il **accompagne l'ensemble de ses membres** dans la promotion de l'activité sportive fédérée auprès des différents publics, dans la formation des dirigeants et la valorisation des parcours de bénévolat.



Les offres
et les services
du CNOSF



Le CNOSF est un acteur majeur dans la promotion et le développement du sport fédéré

Au travers de ses enjeux nationaux et internationaux, le CNOSF s'inscrit dans une démarche sociétale auprès de ses publics avec un soutien dans les domaines suivants :

MIXITÉ . LUTTE ANTIDOPAGE . RSO . VIOLENCES SEXUELLES DANS LE SPORT



Sport en France, la chaîne du mouvement sportif français



En 2019, le CNOSF a lancé « Sport en France », une chaîne TV au modèle unique en France dont la philosophie repose sur 3 piliers :

- 1 Être au service des fédérations pour promouvoir la pratique de leurs disciplines ;
- 2 Mettre en avant l'intégralité du mouvement sportif, dans toutes ses dimensions (compétitions ou loisirs) ;
- 3 Une chaîne accessible à tous, partout, 100% gratuite et aux contenus librement diffusables.

04



Le CNOSF conduit les délégations françaises

Dans le cadre de la représentation du CIO, le CNOSF engage et conduit les délégations sportives françaises lors des différents événements multisports continentaux et internationaux autour d'actions fortes :

- **Conduire** : gestion fonctionnelle des délégations ;
- **Fédérer** : mobilisation des athlètes et cohésion de l'Equipe de France ;
- **Protéger** : sensibilisation des délégations aux règles d'intégrité et juridiques ;
- **Valoriser** : actions de communication et de médiatisation de l'Equipe de France ;
- **Soutenir** : mobilisation des supporters, célébration des athlètes et accompagnement de leur entourage.



Le Club France, lieu de célébration iconique

Il est le lieu privilégié où les athlètes retrouvent famille et amis à la fin des compétitions avant de pouvoir vivre des célébrations en communion avec le grand public. Camp de base de la délégation française et de sa médiatisation, le Club France est également le lieu de représentation de la France pendant les Jeux où se retrouve l'ensemble de l'écosystème du sport français.

Calendrier international



05

Le CNOSF accompagne les athlètes français

Pour accompagner au mieux l'Équipe de France, le CNOSF peut compter sur la **Commission des athlètes de haut niveau (CAHN)**. Représentant les athlètes au sein du Conseil d'administration, la CAHN a pour mission de porter leur voix et de défendre leurs intérêts au sein du CNOSF et auprès des acteurs du sport français.

Plusieurs dispositifs ont vu le jour grâce aux travaux de cette commission, comme la création des temps de rassemblement d'athlètes (« Week-end bleus » et « Soirées bleues ») ou encore

l'émission « Athlètes, les rendez-vous de la CAHN » sur la chaîne Sport en France.

Dans le cadre de l'héritage des Jeux Olympiques et Paralympiques de Paris 2024, le CNOSF assure désormais la continuité du programme « Club Paris 2024 » devenu « **Allez les Bleus** » pour fédérer la communauté des supporters, encourager les athlètes français et célébrer l'olympisme.



Le programme d'engagement « Allez les Bleus »



- 1 2 millions de membres français ;
- 2 Permet de nourrir le lien entre les Français et les athlètes de l'Équipe de France, 365 jours par an, tout en faisant vivre et perdurer l'esprit des Jeux Olympiques et Paralympiques, de Paris 2024 à Milan-Cortina 2026, Los Angeles 2028 et jusqu'aux Alpes Françaises 2030.

Les Alpes Françaises accueilleront les Jeux Olympiques et Paralympiques d'hiver 2030 !

La candidature des Alpes Françaises à l'organisation des Jeux Olympiques et Paralympiques d'hiver en 2030 a été retenue par le CIO à l'occasion de la 142^e Session le mercredi 24 juillet 2024 à Paris.

Organisés dans les **régions Auvergne-Rhône-Alpes et Provence-Alpes-Côte d'Azur**, ces Jeux sont un trait d'union entre deux territoires à l'environnement unique et s'inscrivent dans une démarche responsable, durable et inclusive. Permettant de poursuivre l'aventure olympique en France, cet événement représente une opportunité exceptionnelle pour accompagner la **transformation des territoires et des événements sportifs** dans un contexte de changement climatique.





franceolympique.com

2025